

Article

« Les centres d'artistes autogérés font-ils encore de l'autogestion ? »

Nathalie Côté

Inter : art actuel, n° 119, 2015, p. 30-33.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/73280ac>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES CENTRES D'ARTISTES AUTOGÉRÉS FONT-ILS ENCORE DE L'AUTOGESTION ?

NATHALIE CÔTÉ

Les 24 et 25 février 2014, 45 artistes, invités par le Regroupement des artistes interdisciplinaires du Québec (R.A.I.Q.), ont mis en commun leurs réflexions sur l'état actuel des arts interdisciplinaires. Gaétan Gosselin, président du regroupement et directeur du centre d'artistes Resto-Verso, les a invités à « réfléchir sur les jeux et enjeux politiques de la pratique interdisciplinaire ». Pendant les ateliers et les conférences, les artistes ont réitéré l'importance de l'autonomie de leurs créations, revendiqué plus de reconnaissance et de financement. Ils ont même décidé, au terme de cette rencontre, de publier un manifeste. Retour sur quelques questions soulevées lors de ces deux journées.

Dans « interdisciplinaire », il y a bien le mot *discipline*

En guise d'introduction à ces deux journées de réflexion, Gilles Arteau, l'un des fondateurs de la coopérative Méduse à Québec, du centre d'artistes Obscure et du légendaire, et éphémère, programme interdisciplinaire créé au Cégep Limoilou dans les années soixante-dix, fera un retour sur son parcours, indissociable de celui du développement des arts interdisciplinaires au Québec.

Lors de la création du programme permettant aux étudiants de se promener entre les Départements de philosophie, d'audiovisuel et de biologie, « c'était la première fois que le mot [interdisciplinaire] apparaissait dans ma vie », se rappelle-t-il. À l'époque, lui et ses acolytes définissaient ainsi ces pratiques : « Les arts interdisciplinaires sont des œuvres qui utilisent une ou plusieurs disciplines, mais dont le résultat n'est pas définissable par aucune de ces disciplines. »

Cette définition est toujours vraie aujourd'hui, comme en témoignent les propos de plusieurs artistes. Jean-Jules Soucy dira : « Je suis un artiste volage ! » Volages de discipline en discipline, ils le sont tous à leur façon, ces artistes en arts visuels, danseurs, metteurs en scène, artistes du son et de la performance. Ils affirment encore que l'art interdisciplinaire, « c'est une discipline sans tradition, en dehors des repères disciplinaires ». Certains vont même jusqu'à dire que, dans « interdisciplinaire », « multidisciplinaire », « transdisciplinaire », il y a bien le mot *discipline*.

Voilà où en sont plusieurs artistes. Ils ne revendiquent plus seulement la légitimité de butiner de discipline en discipline, mais ils veulent aussi « s'affranchir du paradigme disciplinaire ». Cette question des disciplines

> Journées de réflexion organisées par le RAIQ, Écomusée du fier monde, Montréal, 24 et 25 février 2014. Photo : Alexis O'Hara.

fait penser à celle des « genres », comme le dit pertinemment Miriam Ginesier, directrice artistique et générale du Studio 303, le centre montréalais au service de la danse contemporaine et de la performance indisciplinée. Hugo Nadeau envisage même le droit à l'« indéfinition » et il imagine plutôt des programmes où l'artiste serait subventionné, et non ses projets. Dans cette perspective, les artistes envisagent même de revendiquer une sorte de « revenu minimum garanti » pour artiste. Il n'y aurait qu'un pas à franchir afin de le demander pour tous les citoyens et d'en faire une revendication universelle, et non plus seulement *corporatiste*.

Enfin, la recherche d'une définition fait partie de la condition intrinsèque des arts interdisciplinaires, toujours en mouvance. Et cette indéfinition est peut-être aussi son aspect le plus politique. Comme le dit si bien Gaétan Gosselin, « nommer le territoire, c'est un acte de souveraineté ; c'est ce que les artistes ont fait pendant ces deux journées ».

Revendications faites aux Conseil des arts et des lettres du Québec et Conseil des arts du Canada

Ces journées de réflexion se feront en présence de représentants du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), de la Ville de Montréal et du Conseil des arts du Canada. Les instances gouvernementales peuvent ainsi avoir accès à des informations de première main pour connaître les besoins et les aspirations des artistes. Ces deux journées coïncident avec les réformes dans les programmes de subventions aux arts visuels, particulièrement les arts interdisciplinaires. Avec raison, les artistes ont rappelé l'importance de soutenir financièrement les arts interdisciplinaires à leur juste mesure.

Gaétan Gosselin, président du RAIQ, écrivait en mai 2013 dans son texte *Recouvrer la vision : mettre fin aux temps difficiles* : « [L]e Conseil des arts du Canada doit demeurer attentif aux exigences de sa mission envers les artistes et organismes professionnels du domaine des arts en soutenant les pratiques artistiques indépendantes de toutes contingences, qu'elles soient issues de l'industrie culturelle, des marchés commerciaux ou de la rectitude politique¹. » Ce désir de créer en toute liberté sera réitéré par les participants. Ils revendentiquent aussi plus de démocratie. En effet, les artistes demandent qu'une personne représentant le RAIQ soit présente au sein du conseil d'administration du Conseil des arts et des lettres du Québec. Comme le disait encore Gaétan Gosselin, ce serait une façon de « se réapproprier les structures démocratiques ».



Résister à l'institutionnalisation

Gilles Arteau a réitéré l'importance des racines autogestionnaires des centres d'artistes depuis les quatre dernières décennies. L'artiste engagé, toujours idéaliste – il a même été candidat pour Québec Solidaire –, valorise les liens entre l'art et le social. Ainsi, il soumettra cette question superbe à l'assemblée : « Comment serions-nous en mesure de nous métamorphoser dans la situation institutionnalisée que nous nous sommes créée ? » Du même souffle, il nuance : « Je suis encore convaincu aujourd'hui que les centres d'artistes sont un bon modèle. [...] Mais, ils deviennent des institutions. Des institutions relatives : ils ne sont pas le Musée national des beaux-arts du Québec ! Nous avons formé des collectifs pour faire de l'art qu'on autogère comme on l'entend. Qu'on a envie de produire. »



> Alexis Bellavance, Steve Giasson et Nicolas Rivard, *Mémoire-Fleuve*, intervention réalisée dans le cadre du projet *Trafic d'intrusion*, 2013. Photo : LePetitRusse.

Cette critique faite aux centres d'artistes n'est pas nouvelle. Déjà à la fin des années quatre-vingt, la journaliste Jocelyne Lepage écrivait dans *La Presse* un article au titre évocateur : « Au fond, elles sont tout à fait institutionnelles, ces galeries parallèles ». Elle constatait alors comment ces lieux d'expérimentation que sont les centres d'artistes sont des pépinières d'artistes et de commissaires qui se retrouvent un jour au musée ou dans les galeries privées. Ce sont ceux qui font la scène de l'art, finalement.

La critique de Gilles Arteau est toutefois plus constructive. Elle affirme plutôt de se réconcilier avec la mission de transformer la société. Dans cette perspective, il propose aux artistes de renouer avec l'autogestion en se rapprochant des organismes communautaires qui partagent le même type de fonctionnement. Gilles Arteau, ancien directeur de la programmation de la radio communautaire de Québec CKRL, a toujours travaillé dans cet esprit. Un esprit proche de celui du jeune collectif montréalais Pérystyle Nomade.

Un exemple actuel d'autogestion

Le collectif Pérystyle Nomade est un exemple de relève en matière d'autogestion. Ces artistes ont contribué à l'ouverture et à l'épanouissement d'un café, le Touski, dans le quartier Centre-Sud, où ils habitent. Ils s'impliquent dans les groupes de leur quartier et ont fait diverses actions artistiques depuis 2008. Leurs actions sont hyperlocales. Ils mettent en œuvre des interventions urbaines. Le collectif est défini ainsi dans sa biographie : « Par le biais des arts, il redonne leur beauté aux espaces abandonnés, encourage l'appropriation de l'espace public et crée un environnement fécond où peuvent se développer le rapprochement social et les principes d'autogestion. »



Comment renouer avec l'autogestion ?

Plusieurs centres d'artistes ne sont plus autant en fusion avec la communauté que lors des premières années de leur création. La lourdeur administrative, les demandes de subventions, l'usure du temps, en ont aussi fait des « gestionnaires de l'art », comme le rappelle Danyèle Alain, directrice artistique du 3^e Impérial.

Gilles Arteau explique le phénomène en soulevant maintes questions : « La bataille qu'on mène dans le secteur des arts, eux la mènent dans d'autres secteurs sociaux pour essayer de sauvegarder leur capacité de produire et de diffusion. Alors qu'on a tellement de difficulté nous-mêmes à diffuser, pourquoi on n'est pas capable de s'arrimer au réseau communautaire autonome qui existe ? Ils sont sur des terrains qui nous sont amis, plus que le Conseil du théâtre par exemple ! Est-ce qu'on doit s'allier avec tout ce qui est monde des arts ? Est-ce que c'est la meilleure alliance ? Est-ce que nos structures et nos façons de faire prédominent sur nos pratiques ? Est-ce qu'on doit s'affilier avec ceux qui sont les plus lourds comme lobby actuel ? On peut penser au RCAAQ que j'ai fondé et dont l'évolution est gênante, à mon avis... »

Davantage de relations avec le milieu communautaire seraient sans doute salvatrices pour les artistes, mais aussi pour la communauté, d'autant plus qu'on retrouve dans le milieu communautaire une part d'institutionnalisation. Comités de citoyens, groupes de défense de droits, qui ont également vu le jour pendant les décennies soixante-dix et quatre-vingt, cherchent aussi à renouer avec leurs racines afin de redonner à l'autogestion tout son pouvoir de transformation sociale.

Finalement, la question de Gilles Arteau, « Comment serions-nous en mesure de nous métamorphoser dans la situation institutionnalisée que nous nous sommes créée ? », reste peut-être sans réponse, mais elle a allumé une flamme. C'est sans compter la posture des artistes interdisciplinaires, consistant à vouloir conserver leur autonomie dans le processus, dans la communication et dans la diffusion des œuvres, qui relève *de facto* de l'autogestion. ▲

> Péristyle Nomade, shooting photo pour le visuel des événements de 2010 avec Élise Hardy, Danny Gaudreault, Catherine Lalonde-Massecar, Martin Mantha et Nicolas Rivard. Photo : Félix Bowles.

Note

¹ Gaétan Gosselin, *Recouvrer la vision : mettre fin aux temps difficiles* [en ligne], RAIQ, mai 2013, www.raiq.ca/fr/raiq/recouvrer-la-vision-mettre-fin-aux-temps-difficiles.

En 1998, Nathalie Côté obtenait une maîtrise en histoire de l'art de l'Université de Montréal. Elle a été successivement critique d'art au magazine *Voir* de Québec et au journal *Le Soleil* de 1998 à 2008. Elle publie régulièrement des textes dans les revues d'art et est actuellement coordonnatrice du journal communautaire *Droit de parole*, le journal des luttes populaires des quartiers centraux de Québec.

ÉTATS GÉNÉRAUX

Pour refonder un regroupement des collectifs et centres d'artistes qui répondent aux besoins des artistes actuels de toutes les régions,

Pour que ce rassemblement comprenne les autogérés non institutionnels de toutes pratiques disciplinaires en arts actuels,

Pour que ce rassemblement contribue à résoudre la question des conditions socioéconomiques des artistes outre la collecte passiste de droits,

Pour que ce rassemblement adopte des modalités efficaces de représentation et de consultation des membres suivant une approche de démocratie directe,

Pour rien, aussi,

Nous demandons la tenue d'États généraux des centres d'artistes et des collectifs d'artistes autogérés du Québec,

Que ces États généraux soient organisés conjointement et solidairement par les associations représentatives existantes, c'est-à-dire le RCAAQ, le CQAM et le RAIQ,

Que l'ensemble des centres, des coopératives et autres formes de collectifs autogérés des arts actuels soit invité à y participer, les arts actuels incluant toutes les disciplines et pratiques artistiques,

Que ces États généraux se tiennent le plus tôt possible en 2015 et, s'il le faut, en plus d'une étape, la première ayant lieu ce printemps à l'occasion des 20 ans de Méduse,

Que la durée des États généraux proprement dits soit suffisante (4 à 5 jours) pour que les participants et participantes aient la possibilité d'approfondir les questions abordées et de dégager des voies de consensus.

Pour atteindre cet objectif, nous suggérons les modalités suivantes :

Étape 1 : que des contributions de référence (textes de réflexion et d'analyse, données historiques, lettres audiovisuelles) à propos des arts actuels, de leurs formes d'expression, d'organisation et de représentation politique soient commandées à un nombre limité de personnes ou de groupes de personnes ;

que ces contributions soient rendues publiques sur une ou des plateformes numériques de février 2015 jusqu'à fin avril 2015 ;

que toute personne ou tout groupe de personnes intéressés puissent réagir à ces contributions de référence par les mêmes canaux de communication ;

que l'ensemble de ces documents forme le cahier de travail numérique des États généraux dont la synthèse sera produite en mai-juin 2015 et soumise à une première journée de discussion.

Étape 2 : que dès le début des États généraux proprement dits la parole soit donnée aux participants et participantes réunis en groupes de travail « remixés » au hasard (voir RAIQ-CHAOS) sans l'interférence de participations passives (conférence-table ronde...) ;

que tout au long des États généraux des artistes et collectifs d'artistes disposent de conditions d'action rémunérées.

Étape 3 : qu'un groupe de travail soumette aux participants et participantes un plan stratégique et tactique pour mettre en œuvre les conclusions des États généraux.

Pourquoi des États généraux ? Voici quelques motifs en vrac que vous pouvez prioriser et compléter comme bon vous semble :

Un changement de génération est en cours. Le système de l'art, et sa capacité à récupérer de nouvelles propositions artistiques, a changé. Le modèle du centre d'artistes autogéré, basé sur la direction par une majorité d'artistes et le « à but non lucratif », s'est institutionnalisé et ne fait pas

place aux jeunes (ou ne les attire pas). Les modèles « en hausse » comme les collectifs d'artistes, l'artiste entrepreneur, le hors-les-murs et l'art Web indiquent des phénomènes dont il faut tenir compte. Nous devons refonder notre mouvement.

La séparation de nos représentations par discipline (arts visuels : RCAAQ ; arts numériques, cinéma, vidéo : CQAM ; multi-inter-arts : RAIQ) auprès des décideurs publics nous affaiblit, alors même que le CALQ procède à une refonte horizontale et transversale de ses processus de décision et que le CAC sabre unilatéralement dans ses subventions au fonctionnement. Le compte rendu de l'événement CHAOS du RAIQ est révélateur à cet égard.

La correction d'un statut existant par les décideurs (il n'est plus nécessaire pour un centre d'artistes autogéré d'être dirigé par une majorité d'artistes pour le CALQ), la création d'un nouveau statut (entreprise d'économie sociale) accompagné d'un nouveau partenaire *de facto* (CLD), la création de nouveaux programmes (ententes territoriales avec les villes, MRC et CRD-CRÉ comme partenaires, Mécénat Placements Culture, Première Ovation à Québec, médiation culturelle et sous-traitance), l'utilisation courante du financement politique dédié à l'encontre de l'autonomie du CALQ, tout cela s'est fait sans analyse collective de notre part ni réaction concertée.

Les processus de prise de décision dans nos associations, trop lents, fondés sur la démocratie représentative et non directe, sans études préalables ni cadre stratégique, mènent progressivement à ce que nos associations occupent des rôles inappropriés, y compris aux dépens de leurs propres membres.

La représentation ville-région dans nos propres instances ne correspond manifestement pas au poids réel et aux problématiques spécifiques de l'une et de l'autre, problème qui s'accentue avec la démographie, l'étaillage urbain et le multiculturalisme. Laval est-il une région ? Lévis est-il représentatif d'une région ?

La tendance à la fusion est liée, d'une part, aux besoins croissants des artistes en ressources humaines et matérielles plus spécialisées de même que plus nombreuses et, d'autre part, à la stagnation des financements. Faudra-t-il recréer des centres d'accès ? Et où ? Dans le Cloud ?

Le plafonnement du sous-financement et sa stagnation sont associés à une surproduction par le « braultisme » (Simon Brault) nommé à la direction du CAC par les conservateurs, pendant que le pourcentage du budget québécois attribué au MCCQ était de 0,6 % l'an dernier, en diminution de 0,1 % !

Il persiste une perpétuelle question des droits, et leurs déclinaisons (tarifs, cachets, honoraires), suivant les reconnaissances en arts de la scène, ou en arts visuels, ou en littérature, question d'autant plus irrésolue que nous ne sommes pas seulement des diffuseurs ou des producteurs. Ajoutons à cette question celle de l'absence d'un revenu minimum garanti pour les artistes reconnus. Seules options : la loterie des bourses (limitées en nombre) ou le BS. La « loterie des bourses » est une charmante expression de Lucien Bouchard, après qu'il eut pris la tête de l'OSM. L'OSM y échappa par le tour de passe-passe Loto-Québec-CALQ.

L'absence de positionnement stratégique et de réflexion est manifeste à propos de nos moyens de pression, eu égard aux diverses associations des champs de l'art et de la culture, aux alliances actuelles et potentielles, à la prolifération des décideurs auxquels nous sommes confrontés.

Gilles Arteau, juin 2014. Mise à jour : novembre 2014.

Signataires : Meriol Lehmann, Sébastien Harvey, le Théâtre Rude ingénierie, le Bureau de l'APA, l'Orchestre d'Hommes-Orchestres, Simon Drouin, Laurence Brunelle-Côté, Robert Faguy, Céline Marcotte, Folie/Culture, Amélie Laurence Fortin, Avatar...

Si vous souhaitez signer cet appel à titre individuel ou collectif, écrivez à mio.arto@gmail.com.

Lors du premier forum du RCAAQ le 7 novembre 2014, les participants et participantes ont souhaité la tenue d'États généraux.